

Informations Rapides

28 mai 2014 - n° 126



■ Indice des prix de l'entretien-amélioration de logements - Premier trimestre 2014

Les prix de l'entretien-amélioration de logements augmentent de 0,4 % au premier trimestre 2014

Au premier trimestre 2014, l'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) est en hausse (+0,4 %, comme au trimestre précédent). Sur un an, l'IPEA croît de 1,1 %. L'index BT 50 « rénovation - entretien tous corps d'état », qui reflète l'évolution des coûts de l'entretien-amélioration, croît de 0,1 % sur un trimestre (-0,1 % sur un an).

Les prix augmentent au premier trimestre dans l'électricité (+0,7 %), la plâtrerie (+0,7 %), le génie climatique (+0,6 %), la maçonnerie, béton armé, carrelage (+0,4 %), la peinture, revêtement mural, revêtement sol souple (+0,4 %), la plomberie sanitaire (+0,4 %), la menuiserie de bois et de PVC (+0,3 %) et la couverture, zinguerie (+0,1 %).

En revanche, les prix reculent dans la menuiserie métallique, serrurerie (-0,1 % sur un trimestre).

Indices de prix et de coût de l'entretien-amélioration de logements (IPEA et BT50)

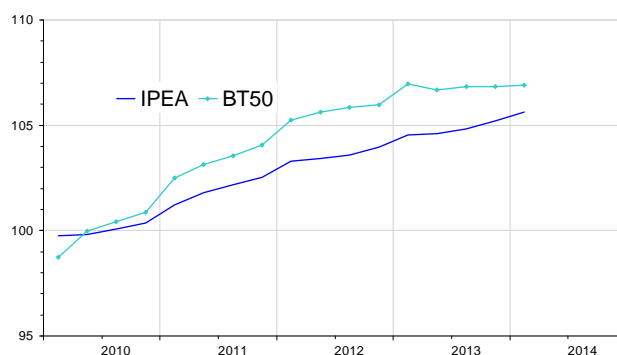
Données brutes, base et référence 100 en 2010

	Poids	2014T1	Glissement (%)	
			T/T-1	T/T-4
IPEA	1 000	105,6	+ 0,4	+ 1,1
Maçonnerie, béton armé, carrelage	169	103,8	+ 0,4	+ 1,6
Peinture, revêtement mural, revêtement sol souple	169	103,1	+ 0,4	+ 0,7
Menuiserie de bois et de PVC	155	107,6	+ 0,3	+ 1,0
Génie climatique	107	108,2	+ 0,6	+ 1,4
Plomberie sanitaire	101	110,1	+ 0,4	+ 1,3
Couverture, zinguerie	94	105,1	+ 0,1	+ 0,9
Électricité	92	104,4	+ 0,7	+ 0,4
Menuiserie métallique, serrurerie	63	106,6	- 0,1	+ 0,4
Plâtrerie	50	101,5	+ 0,7	+ 1,2
BT 50	1 000	106,9	+ 0,1	- 0,1

Source(s) : Insee, Ministère de l'Écologie

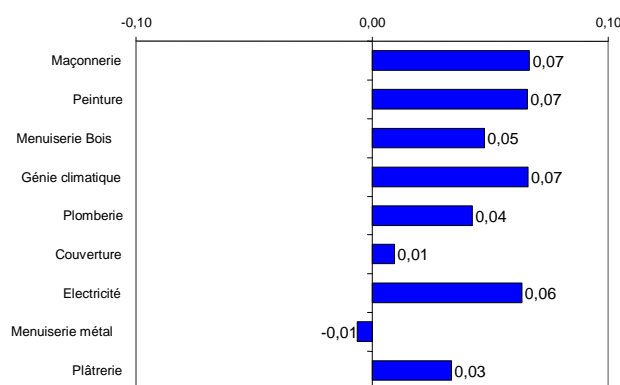
Indices de prix et de coût de l'entretien-amélioration de logements (IPEA et BT50)

Données brutes, base et référence 100 en 2010



Insee, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Contributions trimestrielles des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements (en %)

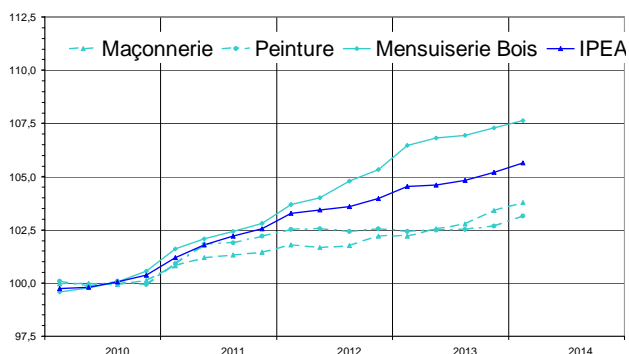


Insee

Note de lecture : Les contributions tiennent compte de leur évolution et de leur poids. Leur somme donne l'évolution de l'IPEA total (+0,4 %).

Évolutions des principaux indices de prix de l'entretien-amélioration de logements

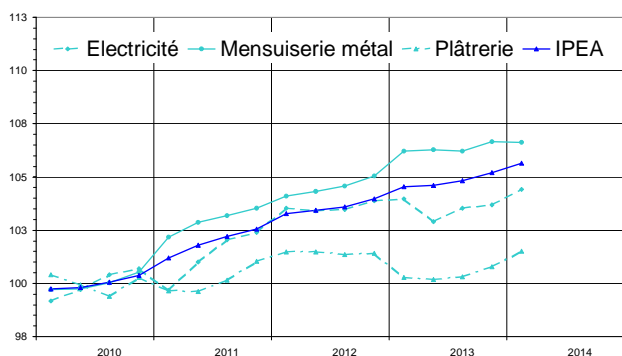
Données brutes, base et référence 100 en 2010



Insee, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Évolutions des principaux indices de prix de l'entretien-amélioration de logements

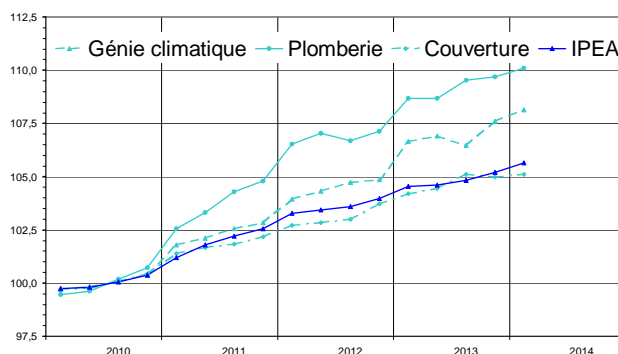
Données brutes, base et référence 100 en 2010



Insee, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Évolutions des principaux indices de prix de l'entretien-amélioration de logements

Données brutes, base et référence 100 en 2010



Insee, Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

Révisions des indices de prix de l'entretien-amélioration de logements (en points)

	2013T4
IPEA	///
Maçonnerie, béton armé, carrelage	- 0,2
Peinture, revêtement mural, revêtement sol souple	///
Menuiserie de bois et de PVC	+ 0,2
Génie climatique	+ 0,2
Plomberie sanitaire	- 0,2
Couverture, zinguerie	- 0,1
Électricité	+ 0,2
Menuiserie métallique, serrurerie	+ 0,1
Plâtrerie	+ 0,1

Note de lecture : l'évolution de l'indice de la maçonnerie, béton armé, carrelage entre le troisième trimestre et le quatrième trimestre 2013 publiée en février s'établissait à + 0,8 %. Elle est revue à +0,6 % ; soit une révision à la baisse de 0,2 point.

Source : Insee

Pour en savoir plus :

Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors taxes pratiqués par les entreprises de la construction (y compris artisanales), pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des logements existants pendant le trimestre de constat. L'index BT50 « rénovation - entretien tous corps d'état » du bâtiment reflète l'évolution des coûts supportés par ces mêmes entreprises (principalement salaires et matériaux).

Méthode de calcul

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) est calculé trimestriellement à partir de l'observation des prix pratiqués par un échantillon d'entreprises vendant des travaux de construction spécialisés à des clients finals, pour des logements existants en France métropolitaine et comportant obligatoirement la pose et la fourniture des matériaux. Chaque entreprise suit chaque trimestre des « prestations représentatives », parmi celles qu'elle réalise le plus couramment, et qui reflètent l'évolution des prix de familles de travaux plus vastes. Outre la description technique des travaux, la prestation est caractérisée par la taille du chantier, les conditions de réalisation et le type de clientèle et de marché. Ces prix sont hors taxes, nets de rabais. Chaque trimestre, environ 1 000 séries de prix sont ainsi relevées. Le panel des entreprises interrogées est renouvelé par cinquième tous les ans.

Le domaine de l'entretien-amélioration des logements distingue neuf familles de travaux. Chaque famille correspond à une seule classe de la nomenclature d'activité française (NAF), relevant toutes de la division 43 de la NAF : travaux de construction spécialisés. Un indice de prix est calculé pour chacune de ces familles et l'indice global est obtenu par agrégation.

Les neuf indices de familles de travaux et l'IPEA global sont des indices de Laspeyres dont la base est révisée tous les cinq ans.

Diffusion

Les séries longues des indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des logements sont disponibles sur le site www.bdm.insee.fr en données brutes pour l'indice global et ses familles de produits.

- Des données complémentaires (séries longues, méthodologie, pages internet associées, etc.) figurent sur la page HTML de cette publication : <http://www.insee.fr/fr/themes/indicateur.asp?id=36>
- Retrouvez les séries longues dans la BDM : [G1493](#)
- Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Prochaine publication : 29 août 2014 à 12h00

